

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-3910

présenté par
M. Philippe Brun

à l'amendement n° 3379 de M. Mattei

APRÈS L'ARTICLE 3

Supprimer l'alinéa 7.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Supprime le rehaussement du seuil qui conduirait à réduire le rendement de l'impôt sur les grandes fortunes.